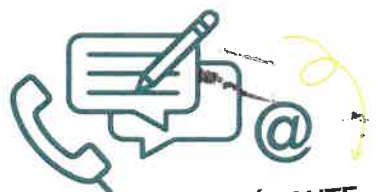


ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS selon leurs besoins

Chaque année, le Département apporte un soutien financier important aux associations du territoire, mais il souhaite aller plus loin avec la création d'Asso71. Ce nouveau service départemental, lancé le 1^{er} septembre 2022, entièrement dédié au monde associatif, propose de les accompagner là où elles en ont véritablement besoin.

Le Département se positionne ainsi dans un rôle de coordination, d'impulsion et de conseil, en complémentarité des autres acteurs institutionnels ou de la société civile.

LES SERVICES PROPOSÉS par Asso71 aux associations



ACCUEIL ET ÉCOUTE
par mail, téléphone
ou rendez-vous physique

ORIENTATION
vers le partenaire qui pourra
le mieux répondre au besoin



TEMPS D'ÉCHANGES
collectifs sur des
problématiques communes



TRAVAIL SUR L'ANIMATION
du réseau associatif et
le développement du bénévolat

ACCOMPAGNEMENT
en direct de l'association
de manière ponctuelle
ou plus régulière



CONTACT : Asso71

Service départemental des associations - Du lundi au vendredi, de 9h à 19h
03 85 37 67 37 - asso71@saoneetloire71.fr

POUR LES ASSOCIATIONS
LE DÉPARTEMENT AGIT !

**SAÛNE
& LOIRE**
DÉPARTEMENT

Asso71

Un nouveau service
DU DÉPARTEMENT
pour les associations

